

## **Observations du public concernant l'enquête publique relative à l'implantation de deux aérogénérateurs sur la commune de ST VAAST EN CAMBRESIS**

### **Observations n° 1 - M. Michel LEROY**

La dernière permanence du commissaire-enquêteur a (enfin) été annoncée dans le bulletin municipal de septembre 2018.

Il y est fait état d'un *"bénéfice de cette opération de 4 950 €/an au profit du CCAS"*. Il s'agit de l'éolienne implantée sur une parcelle que le CCAS possède sur le territoire de la commune de Saint-Hilaire-lez-Cambrai.

Pour ce qui concerne le projet d'implantation de 2 éoliennes sur le territoire de Saint-Vaast-en-Cambresis, on peut lire que *"le bénéfice pour les deux machines sera de 25 548 €/an"*. Quelle est la réalité de ces montants annoncés par le maire ? N'est-ce pas de l'enfumage (même si les éoliennes ne rejettent pas de gaz dans l'atmosphère). Pour le rédacteur du bulletin municipal, le projet éolien n'est présenté que comme un business. C'est tout à fait regrettable comme il est tout à fait anormal que la délibération du conseil municipal n'ait pas pu être consultée lors de la permanence du 29 septembre 2018.

Michel LEROY

### **Observations n° 2 – Mme Mireille RICHEZ**

Je ne vois pas d'inconvénient à l'implantation d'éoliennes sur le territoire de Saint Vaast en Cambresis.

Mireille Richez

### **Observations n° 3 – M. et Mme BOURLET**

Nous soussignés Monsieur et Madame Bourlet domiciliés au 14 rue Paul Langevin à Saint Vaast en Cambresis, souhaitons apporter quelques observations concernant le projet d'implantation de deux éoliennes sur la commune de Saint Vaast en Cambresis : nous ne comprenons pas pourquoi le projet initial de 6 aérogénérateurs refusés par Monsieur Le Préfet du Nord est reconduit et remplacé par 2 aérogénérateurs, la plus proche sera à 990 m d'une habitation.

Nous habitons le centre du village mais nous sommes bien impactés par les nuisances sonores des éoliennes déjà implantés à proximité de notre village ! flashes lumineux, ronflements des pâles (que l'on entend de la maison lorsque les fenêtres sont ouvertes), et ne parlons pas de la pollution visuelle.

A la permanence du 26 juin 2017 de 9h à 12 h, le maitre d'ouvrage énergie team était dans l'incapacité d'apporter une réponse précise quant à l'impact sonore sur une distance d'1 km.

Pour nous, habitants de Saint Vaast en Cambrésis ,village rural très paisible, ca suffit !!!! Le paysage est défiguré lorsque l'on arrive sur la d942 d'Avesnes Les Aubert et que l'on se dirige vers Solesmes.

La faune est déjà très perturbée avec toutes les éoliennes déjà implantées, il n'est pas nécessaire d'en rajouter deux supplémentaires, A qui profite tout ce cela !!!???

En conclusion : peux ton remplacer les centrales nucléaires par des moulins a vent, nous en sommes

Fait à Saint Vaast en Cambrésis, le 09 octobre 2018.

Mr et Ma Guy et Nadine Bourlet, des habitants bien soucieux et bien veillant pour leur village natal.

#### **Observations n° 4 – M. SANIEZ et Mme BOURLET**

**Par la présente, je souhaite attirer votre attention sur le projet éolien pour la commune de Saint Vaast en Cambrésis.**

Habitante de Saint Vaast en Cambresis depuis de nombreuses années, nous avons assisté à une dégradation considérable de l'image de notre village, terni par l'apparition de 9 éoliennes. Je m'oppose formellement à l'extension de ce parc qui serait au nombre de deux générateurs.

Mon habitation se situe a l'extrémité du village et se trouve face à ces neufs mats, environ à 1km300 de ces éoliennes.

Nous sommes désormais confrontés aux nuisances sonores ambiants(ronflements et sifflements) en fonction de l'orientation et de la force du vent, d'autre part, si vous vous rendez dans notre village, vous pourrez constater également une pollution inégalable sur le plan visuel, nous pouvons apercevoir ces aérogénérateurs aussi de l'intérieur et de l'extérieure de la maison.

Nous avons l'impression d'être dans un aérogare la nuit, les lumières rouges clignotent en permanence.

Notre village est terni, défiguré par l'implantation de ces éoliennes. Pourquoi en rajouter d'autres. Es ce que notre village n'est il pas assez cerné ? Si ce projet est accepté, ce serait un préjudice et un impact tant sur le plan de l'environnement, de la faune et de la flore et humainement.

Il est vrai que ce projet semble assez juteux sur le plan financier et beaucoup de personnes pensent peut être en profiter, je m'interroge sur le réel bénéfice que la commune va octroyée ??

Arrêtons ce projet avant qu'il ne soit trop tard, et qu'il vienne saccager notre belle campagne et nos beaux horizons !!!!!

Une habitante soucieuse et consciente des conséquences nuisibles de l'émergence de ces parcs d'éoliens qui fleurissent autour de nos villages en France

Mr Saniez Hervé et Ma Bourlet séverine

5 chemin d'Haussy

59188 Saint Vaast en Cambrésis